



RECU EN PREFECTURE

Le 30 juin 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230622-D00719110-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

Publié le : 30/06/2023

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 Juin 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°4), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à partir de la question n°4), Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à partir de la question n°5), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°3), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET (à partir de la question n°3, après le vote des amendements), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE (à partir de la question n°3, à partir du vote de l'amendement n°5), Mme Valérie HALLER (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°48 incluse), M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°6), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à partir de la question n°17), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°17 incluse), M. Jean-Hugues ROUX (à partir de la question n°5), Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°41 incluse), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n°6 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (à partir de la question n°5), Mme Christine WERTHE.

Secrétaire :

M. André TERZO.

Étaient absents :

Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Cyril DEVESA, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Marie ZEHAF.

Procurations de vote :

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. André TERZO, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, M. François BOUSSO à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Julie CHETTOUH (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN, Mme Valérie HALLER à M. Benoît CYPRIANI (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Valérie HALLER à M. François BOUSSO (à partir de la question n°49), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n°5 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n°16 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Aurélien LAROPPE, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à partir de la question n°18), M. Jean-Hugues ROUX à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Juliette SORLIN à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Juliette SORLIN à Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n°42), Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT (à partir de la question n°7), Mme Sylvie WANLIN à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN.

OBJET : 8 - Décision modificative n° 1-2023

Délibération n° 2023/007191

Exercice 2023
Décision modificative n° 1

Rapporteur : Anthony POULIN, Ajoint

	Date	Avis
Commission n° 1	08/06/2023	Favorable (1contre)

La première Décision modificative de l'année présente un volume global de **3,04 M€ de mouvements dont 2,00 M€ en réels et 1,04 M€ en ordre.**

Elle permet d'ajuster certaines prévisions budgétaires, voire de prendre en compte des dépenses ou recettes nouvelles par rapport au Budget primitif voté le 6 avril dernier.

Elle a également pour objet de reprendre les résultats de l'exercice précédent du budget Forêts (ceux du budget principal et des budgets annexes Archéologie Préventive et Zones d'activités/Lotissement ayant fait l'objet d'une reprise anticipée au Budget Primitif).

I – Le budget principal

Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent respectivement à 1 100 922 € et 1 705 482 €.

Les mouvements d'ordre s'élèvent à 1 042 258 € : ils concernent le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (330 000 €) et des opérations patrimoniales liées à des transferts d'études en travaux (712 258 €).

1. Section de fonctionnement

Les dépenses réelles se montent à 770 922 € tandis que les recettes sont ajustées pour 1 100 922 €.

➤ **Les propositions en dépenses réelles :**

Les principales inscriptions en dépenses sont les suivantes :

- **+ 68 K€** pour des projets de fonctionnement financés par la Dotation Politique de la Ville octroyée à la Ville comme indiqué dans le rapport présenté lors de cette séance du Conseil municipal (20 K€ de financement de la DPV correspondant par ailleurs au poste de diététicienne intégré aux prévisions).
- **+ 43 K€** de soutien complémentaire au bénéfice de l'Association Sportive d'Education Populaire (ASEP).
- **+ 125 K€** au titre des charges courantes des bâtiments dont la Ville est propriétaire ou locataire (notamment du fait de la hausse des charges locatives ou de copropriété).
- **+ 35 K€** de crédits complémentaires au titre de la communication notamment pour les actions liées au plan sécheresse et des dépenses supplémentaires liées à l'impression du magazine BVV (en lien avec la hausse du coût du papier).
- **+ 30 K€** pour les dépenses d'alimentation des animaux à la Citadelle du fait d'une diminution des dons alimentaires des partenaires (en lien avec l'arrêt de la défiscalisation).

- **+ 20 K€** pour l'achat de billetterie pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 durant la campagne de vente réservée aux villes hôtes de la flamme, qui permettra la participation à certaines épreuves de ce grand événement, notamment des bénévoles de clubs, des jeunes des structures de quartier et des partenaires associatifs.
- **+ 10 K€** au titre du fonctionnement du nouvel Espace de Vie Sociale à Saint Claude (délibération du Conseil municipal 6 avril 2023).
- **+ 10 K€** afin d'accélérer la campagne 2023 de stérilisation des chats errants.

Par ailleurs, 132 K€ et 50 K€ d'ajustements de prévisions budgétaires sont prévus au titre d'une part, des dégrèvements octroyés dans le cadre de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants et d'autre part, des annulations de titres émis sur les exercices antérieurs.

189 K€ correspondent enfin à des réaffectations de recettes encaissées notamment au titre de subventions et de mécénats dans le domaine culturel.

Des redéploiements de crédits, sans incidence financière, permettent de positionner des crédits déjà votés d'un chapitre budgétaire à l'autre (charges à caractère général, subventions ...) en favorisant une utilisation optimisée des crédits prévus au budget sans crédits complémentaires.

➤ Les propositions en recettes réelles :

Elles se décomposent comme suit :

- **+ 450 K€** au titre de la Taxe d'électricité et correspondant à un versement ponctuel du produit du 4^{ème} trimestre 2022 perçu avant la réforme du versement de cette taxe (désormais versée sous forme d'un produit national). L'année 2023 est ainsi marquée exceptionnellement, compte tenu du changement du rythme d'encaissement, à la constatation de 5 trimestres sur l'exercice (la prévision budgétaire inscrite au Budget Primitif 2023 de 1,9 M€ correspond au montant annuel attendu après réforme).
- **+ 389 K€** au titre de l'ajustement des prévisions des allocations compensatrices de fiscalité directe suite à la notification reçue de l'Etat.
- **+ 229 K€** d'inscriptions de subventions (Etat, Grand Besançon Métropole, Région, Union Européenne) et mécénats notifiés par nos différents partenaires dans le cadre principalement de différentes actions et programmations culturelles.
- **+ 88 K€** de Dotation Politique de la Ville (DPV) correspondant au montant qui sera effectivement perçu sur l'exercice, au titre des projets de fonctionnement. Le montant total de la DPV 2023 s'élève à 1,8 M€. Le montant équivalent aux projets d'investissement soutenus par cette dotation fera l'objet d'une inscription budgétaire ultérieure lors de leur réalisation.
- **+ 4 K€ et - 80 K€** pour l'ajustement respectivement de la Dotation Solidarité Urbaine et de la Dotation Nationale de Péréquation suite à une première notification communiquée par les services de l'Etat. Au total, le produit de Dotation Globale de Fonctionnement s'élève en 2023 à 31,5 M€ et est en hausse de + 1,2 % par rapport à celui de 2022 (31,2 M€).
- **+ 15 K€** d'ajustement de produit de recettes de locations du Kursaal compte-tenu du dynamisme des réservations réalisées en ce début d'année.

2. Section d'investissement

Les mouvements réels proposés en dépenses s'établissent à 993 224 € et en recettes à 663 224 € (hors autofinancement qui contribue à l'équilibre de la présente décision modificative).

➤ Les principales propositions en dépenses réelles :

- **+ 390 K€** sont inscrits au titre de l'accélération du plan sécheresse « Plan O » et seront destinés à accompagner les mesures pour préserver la ressource en eau et se prémunir des risques climatiques.

A ce titre, **+ 350 K€** sont dédiés à engager un programme de lutte contre les épisodes de sécheresse sur le complexe sportif des Orchamps : **+ 150 K€** permettront d'installer un nouveau système de récupération d'eau de pluie, afin d'alimenter le réseau d'arrosage et **+ 200 K€** sont affectés à des travaux urgents de réfection et de reprise du terrain de rugby des Orchamps, suite à des affaissements constatés et des désordres structurels liés à la sécheresse et pouvant freiner la pratique du rugby.

+ 40 K€ sont également prévus pour la mise en œuvre du Plan de Réaction aux Aléas Climatiques (PRAC), sous la forme d'installations de panneaux d'informations en temps réel, notamment en cas d'aléas climatiques (vents violents, inondation...). Le déploiement du PRAC implique que 100 parcs municipaux soient équipés progressivement et permettra par ailleurs de fournir des indications réglementaires, paysagères, historiques sur l'espace concerné.

- **Dans le but d'améliorer les conditions d'usages des équipements sportifs de plein air, + 30 K€** sont déployés pour permettre de réaliser des travaux complémentaires de sécurisation sur les gradins paysagés de la piste de BMX du Rosemont, dans la perspective de l'accueil des championnats d'Europe en juillet prochain. **+ 5 K€** sont redéployés pour soutenir le club sportif du SNB Aviron dans l'acquisition d'un bateau quatre barré.
- **Sur le plan de la solidarité et de la vie des quartiers, + 52 K€** sont proposés pour l'aménagement de l'Espace de Vie Sociale (EVS) au sein du centre municipal Simone de Beauvoir dans le quartier de Saint-Claude. Cette première phase de travaux de réhabilitation vise à permettre l'ouverture du site dès le 1^{er} juillet prochain. **+ 14 K€** sont également destinés à **l'acquisition de mobilier supplémentaire pour les maisons de quartier** dans le cadre des actions d'animations familiales, ludiques et culturelles prévues durant la période estivale.
- **Dans le domaine culturel, + 302 K€** sont affectés aux musées du Centre et de la Citadelle, pour les diverses actions de médiation et projets à destination du public portés par les musées ou les acquisitions et restaurations d'œuvres, suite notamment aux nombreux soutiens apportés par nos partenaires (Etat-DRAC, Région Bourgogne-Franche-Comté, Union Européenne,...) et mécènes.
- **Dans le domaine de la Voirie propreté, + 20 K€** sont inscrits au titre de la remise en service de la cabine de toilettes sèches installée à Velotte, suite à l'incendie intervenu en début d'année.
- **+ 16 K€** sont proposés pour la réalisation d'études préalables à des travaux de réfection des passerelles des Glacis et Bloch.

➤ Les propositions en recettes réelles :

Les propositions d'inscriptions portent essentiellement sur des subventions en provenance des partenaires soutenant nos projets d'investissement.

34 K€ sont également positionnés en provenance de la Région Bourgogne-Franche-Comté au titre de sa participation à la désimperméabilisation de la cour de la crèche des Tilleuls (19 K€), à l'aménagement d'un espace de gymnastique urbaine (7 K€) et à des actions en faveur de la

protection de la biodiversité (8 K€). Un ajustement des recettes est également prévu pour constater un acompte de subvention reçu en provenance de Grand Besançon Métropole, pour la rénovation du Musée de la Résistance et de la Déportation (254 K€).

Par ailleurs, une somme de 95 K€ est proposée suite à des aides obtenues de l'Etat dans le cadre des études sur le site de Saint-Jacques (73 K€) et des travaux d'accessibilité au gymnase des Montboucons (22 K€). Enfin, des subventions sont inscrites pour des actions en faveur du développement de la Culture, portées par les musées du Centre (149 K€) et la Citadelle (122 K€), en provenance des partenaires et de mécènes.

II – Les budgets annexes

Seul le budget annexe Forêts est concerné par cette décision modificative et uniquement pour les affectations du résultat d'investissement repris de l'exercice 2022 et pour la prise en compte des restes à réaliser provenant de l'exercice précédent.

1. Les dépenses réelles

L'affectation de l'excédent d'investissement du budget Forêts permet l'inscription de 68 K€ de nouvelles dépenses d'équipement comme indiqué dans le rapport d'affectation des résultats présenté au présent Conseil municipal.

2. Les recettes réelles

Aucun excédent de fonctionnement n'est dégagé à fin 2022 du fait de l'encaissement de la participation d'équilibre versée par le budget principal. Seul le résultat d'investissement est repris lors de la présente décision modificative pour 230 307,41 €.

A la majorité des suffrages exprimés (10 contre et 4 abstentions), le Conseil Municipal vote la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2023 par chapitre et de manière globale conformément aux balances et document budgétaire joint, et reprend au budget annexe Forêts les résultats de l'exercice précédent affectés conformément à la délibération spécifique adoptée au cours de cette même séance.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 40

Contre : 10

Abstentions*: 4

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

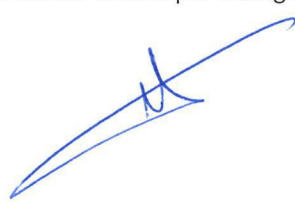
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
La Maire,



André TERZO,
Conseiller Municipal Délégué



Anne VIGNOT

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Principal	Budget Forêts
011	Charges à caractère général	479 782,00	
012	Charge de personnel et frais assimilés	-4 500,00	
014	Atténuations de produits	131 691,00	
65	Autres charges de gestion courante	113 949,00	
656	Frais de fonctionnement des Groupes d'Elus		
Total dépenses de gestion des services		720 922,00	
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	
68	Dotations aux provisions		
022	Dépenses imprévues		
Total dépenses réelles de fonctionnement		770 922,00	
023	Virement à la section d'investissement	330 000,00	
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		330 000,00	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 100 922,00	
D 002 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES DEPENSES		1 100 922,00	
013	Atténuations de charges		
70	Produits des services, du domaine et ventes	6 107,00	
73	Impôts et taxes	450 000,00	
74	Dotations et participations	629 815,00	
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	
Total recettes de gestion des services		1 100 922,00	
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
78	Reprises sur provisions		
Total recettes réelles de fonctionnement		1 100 922,00	
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		
Total recettes d'ordre de fonctionnement			
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 100 922,00	
R 002 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES RECETTES		1 100 922,00	
RESULTAT SECTION			

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Principal	Budget Forêts
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	
204	Subventions d'équipement	-449,00	
21	Immobilisations corporelles	937 625,00	68 246,20
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours	6 048,00	
Total dépenses d'équipement		993 224,00	68 246,20
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
18	Compte de liaison : affectation à...		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
020	Dépenses imprévues		
Total dépenses financières			
45...	Total des opérations pour compte de tiers		
Total dépenses réelles d'investissement		993 224,00	68 246,20
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)		
041	Opérations patrimoniales	712 258,00	
Total dépenses d'ordre d'investissement		712 258,00	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 705 482,00	68 246,20
D 001 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			162 061,21
TOTAL DES DEPENSES		1 705 482,00	230 307,41
13	Subventions d'investissement	653 600,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement		
21	Immobilisations corporelles	3 576,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours	6 048,00	
Total recettes d'équipement		663 224,00	
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		
18	Compte de liaison : affectation à ...		
26	Particip., créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
024	Produits cessions immobilisations		
Total recettes financières			
45...	Total des opérations pour compte de tiers		
Total recettes réelles d'investissement		663 224,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	330 000,00	
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections		
041	Opérations patrimoniales	712 258,00	
Total recettes d'ordre d'investissement		1 042 258,00	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 705 482,00	
R 001 Résultat reporté			230 307,31
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES RECETTES		1 705 482,00	230 307,31
RESULTAT SECTION			